

annuelle, alors que notre délégation au Congrès atlantique comptait une soixantaine de membres, dont le tiers étaient des députés et les autres d'éminents citoyens représentant divers milieux canadiens.

C'est au cours de leur conférence annuelle de 1958 que les parlementaires de l'OTAN avaient adopté la résolution qui donna naissance au projet d'un Congrès atlantique. Le but que s'était proposé le Congrès, tel que l'a exposé son président, consistait à examiner la tâche accomplie par l'OTAN durant ses dix premières années et à étudier les perspectives d'avenir de la Communauté atlantique. Le Congrès atlantique fut inauguré par Sa Majesté la Reine en présence de six cents parlementaires et citoyens éminents venus des divers pays de l'OTAN. Conformément à la procédure suivie par les conférences annuelles, les délégués au Congrès se groupèrent en comités pour étudier les questions culturelles, politiques, économiques et militaires. Le Congrès adopta plusieurs résolutions auxquelles la Conférence des parlementaires a donné suite en novembre. Ces résolutions recommandaient entre autres choses que des mesures soient prises en vue d'augmenter la fréquence des consultations politiques entre les États membres de l'OTAN et aussi dans le but d'améliorer leur collaboration dans le domaine de l'aide aux pays sous-développés tant par le moyen des organismes qui sont déjà en place que par une collaboration étroite entre les pays occidentaux. Les résolutions qui furent adoptées dans le domaine militaire avaient pour objet de réitérer l'importance d'atteindre les objectifs fixés par l'OTAN en vue d'assurer la défense commune, d'intégrer les forces de défense aérienne en Europe, et de collaborer dans certains domaines de la production pour la défense. Sur le plan culturel, le Congrès a préconisé la fondation d'un Institut atlantique autonome, et un comité fut chargé de mettre au point un projet dans ce sens.

Lors de leur Conférence annuelle, les parlementaires de l'OTAN ont réitéré leur approbation des travaux du Congrès atlantique et ils ont repris, pour les élaborer, la plupart de ses résolutions ayant trait aux diverses tâches de l'OTAN. Au cours des séances plénières et de celles des comités, on a consacré une attention toute spéciale à l'analyse des conséquences qui pourraient découler d'une divergence majeure entre les politiques économique et commerciale des États membres de l'OTAN.

D'année en année les réalisations des Parlementaires de l'OTAN augmentent, et elles attirent de plus en plus l'attention du public. La Conférence annuelle est un carrefour qui favorise un heureux échange d'idées sur l'activité de l'OTAN, alors qu'un événement spécial comme le Congrès atlantique fournit une occasion d'exposer publiquement certains concepts fondamentaux en ce qui a trait à l'avenir de la Communauté atlantique.